



M. David Ros - Maire d'Orsay
2 place du Général Leclerc
91400 Orsay

Copie adressée aux riverains du 39-41 rue Charles de Gaulle

Copie à Madame la Préfète

Copie à Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau

Copie au Commissaire de Police

Objet : Constructions 39-41 rue Charles de Gaulle

Orsay, le 25 mars 2024

Monsieur le Maire,

En complément de notre courrier du 26 juillet 2023, vous nous aviez répondu, dans votre courrier en date du 4 septembre 2023 : *"Il appartient aux différents opérateurs de s'assurer du respect des différentes normes constructives permettant de circonscrire les risques liés à la nature des sols"*.

Dans le dossier du permis de construire (PC4712310014), nous n'avons pas trouvé l'étude de sol demandée dans le cas présent et les préconisations prévues par le constructeur pour se prémunir de tout risque naturel.

Nous sommes sollicités par les riverains qui sont inquiets des risques éventuels ; inquiétude renforcée suite aux nombreux problèmes rencontrés sur le chantier du Fond du Guichet.

Quelles seront les dispositions que vous imposerez au chantier pour réduire au maximum son impact sur le trafic de cette rue, principal axe menant au plateau de Saclay ? Quels sont les moyens de contrôle de la municipalité sur la maîtrise d'œuvre ? Quelle liaison sera prévue entre les différentes opérations (centre-ville...) ?

En espérant que ce présent courrier attirera toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Lucie Lebens

Présidente de l'ASEOR